

**Madame Dominique Costantini**  
286, boulevard Raspail  
75014 Paris  
France  
a.m.dominique.costantini@outlook.com

**Monsieur Émile Loria**  
77, rue de Namur  
Bruxelles 1000  
Belgique  
emileloria@gmail.com

**MS Medical Synergy SA**  
c/o Athena Maître Guy Châtelain –  
Boulevard des Tranchées 16  
1206 Genève  
Suisse  
guy.chatelain@athenalaw.ch

**Monsieur Alexis Peyroles**  
158, rue Diderot  
94300 Vincennes  
France  
peyrolesa@gmail.com

**Aperana Consulting SARL**  
158, rue Diderot  
94300 Vincennes  
France  
794 293 878 R.C.S. Créteil  
peyrolesa@gmail.com

**OSE Immunotherapeutics SA**  
22, boulevard Benoni Goullin  
44200 Nantes  
France  
479 457 715 R.C.S. Nantes  
ag2025@ose-immuno.com

À l'attention du Président du Conseil  
d'administration

Le 3 septembre 2025,

**Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception confirmée par courrier électronique**

**Objet : Demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'OSE Immunotherapeutics du 30 septembre 2025**

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En application des dispositions de l'article L. 225-105 du code de commerce, nous vous demandons par la présente l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte d'OSE Immunotherapeutics SA (« OSE Immunotherapeutics » ou la « Société ») qui se réunira le 30 septembre 2025 (l'« Assemblée Générale ») de 13 (treize) projets de résolutions relatifs à la composition du Conseil d'administration de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-71 du code de commerce, la présente demande est accompagnée (i) du texte des projets de résolutions, reproduit en Annexe 1, (ii) d'un exposé des motifs des projets de résolutions présentés à l'attention des actionnaires de la Société (incluant une version anglaise), jointe en Annexe 2, (iii) des attestations d'inscription en compte, établies par des intermédiaires habilités, justifiant de la possession par les auteurs de la demande de la fraction du capital exigée par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, jointes en Annexes 3 à 9, et (iv) pour chaque candidat dont la nomination est proposée, des renseignements prévus par l'article R. 225-83, 5° du code de commerce, joints en Annexe 10.

Nous vous rappelons que, en application de l'article R. 22-10-23 du code de commerce et de la proposition n°1.7-C issue de la recommandation DOC-2012-05 de l'Autorité des Marchés Financiers, la Société est tenue de publier sans délai sur son site internet le texte des projets de résolutions ainsi que l'exposé des motifs. Nous vous demandons de le faire, de façon distincte des éventuelles observations que vous pourriez faire sur ces deux documents – ce que vous n'aviez pas fait en juin.

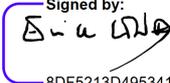
Conformément aux dispositions de l'article R. 225-71 du code de commerce, nous vous adresserons de nouvelles attestations justifiant de l'inscription des titres de la Société que nous détenons dans les mêmes comptes au deuxième (2<sup>ème</sup>) jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris, soit le vendredi 26 septembre 2025 à zéro heure, heure de Paris.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'administration, l'expression de notre considération distinguée.

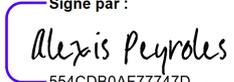
\* \*  
\*

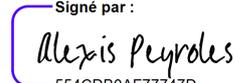
Signé électroniquement via DocuSign, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil.

Signé par :  
  
404A5B5FF586486...  
**Madame Dominique Costantini**

Signed by:  
  
8DF5213D4953414...  
**Monsieur Émile Loria**

Signé par :  
  
30248E450855425...  
**MS Medical Synergy SA**  
Par : Maître Guy Châtelain

Signé par :  
  
554CDB0AF77747D...  
**Monsieur Alexis Peyroles**

Signé par :  
  
554CDB0AF77747D...  
**Aperana Consulting SARL**  
Par : Monsieur Alexis Peyroles

### **Liste des Annexes**

- Annexe 1 Texte des projets de résolutions
- Annexe 2 Exposé des motifs des projets de résolutions présentés à l'attention des actionnaires de la Société (incluant une version anglaise)
- Annexe 3 Attestation d'inscription en compte établie par UBS relativement aux actions détenues au nominatif administré par Madame Dominique Costantini
- Annexe 4 Attestation d'inscription en compte établie par CIC Market Solutions relativement aux actions détenues au nominatif pur par Madame Dominique Costantini
- Annexe 5 Attestations d'inscription en compte établies par ING relativement aux actions détenues par Monsieur Émile Loria
- Annexe 6 Attestation d'inscription en compte établie par UBS relativement aux actions détenues par MS Medical Synergy SA
- Annexe 7 Attestation d'inscription en compte établie par ABN AMRO Bank N.V. relativement aux actions détenues au porteur par Monsieur Alexis Peyroles
- Annexe 8 Attestation d'inscription en compte établie par CIC Market Solutions relativement aux actions détenues au nominatif pur par Monsieur Alexis Peyroles
- Annexe 9 Attestation d'inscription en compte établie par ABN AMRO Bank N.V. relativement aux actions détenues par Aperana Consulting SARL
- Annexe 10 Renseignements concernant les candidats aux fonctions d'administrateur de la Société

## Annexe 1

### Texte des projets de résolutions

#### *Nouvelle résolution A – Nomination de Monsieur Markus Cappel en qualité de nouvel administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Markus Cappel, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Markus Cappel a fait savoir qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

#### *Nouvelle résolution B – Nomination de Monsieur Alexis Peyroles en qualité de nouvel administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Alexis Peyroles, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Alexis Peyroles a fait savoir qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

#### *Nouvelle résolution C – Nomination de Madame Shihong Nicolaou en qualité de nouvelle administratrice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administratrice Madame Shihong Nicolaou, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Madame Shihong Nicolaou a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

#### *Nouvelle résolution D – Nomination de Monsieur Marc Le Bozec en qualité de nouvel administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Marc Le Bozec, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Marc Le Bozec a fait savoir qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

*Nouvelle résolution E – Nomination de Monsieur Jonathan Cool en qualité de nouvel administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Jonathan Cool, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Jonathan Cool a fait savoir qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

*Nouvelle résolution F – Nomination de Madame Pascale Briand en qualité de nouvelle administratrice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de nommer en qualité d'administratrice Madame Pascale Briand, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Madame Pascale Briand a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

*Nouvelle résolution G – Révocation de Monsieur Marc Dechamps de son mandat d'administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Marc Dechamps de son mandat d'administrateur.

*Nouvelle résolution H – Révocation de Madame Brigitte Dréno de son mandat d'administratrice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Madame Brigitte Dréno de son mandat d'administratrice.

*Nouvelle résolution I – Révocation de Madame Martine George de son mandat d'administratrice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Madame Martine George de son mandat d'administratrice.

*Nouvelle résolution J – Révocation de Monsieur Markus Goebel de son mandat d'administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Markus Goebel de son mandat d'administrateur.

*Nouvelle résolution K – Révocation de Monsieur Eric Leire de son mandat d'administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Eric Leire de son mandat d'administrateur.

*Nouvelle résolution L – Révocation de Monsieur Nicolas Poirier de son mandat d'administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Nicolas Poirier de son mandat d'administrateur.

*Nouvelle résolution M – Révocation de Madame Cécile Nguyen-Cluzel de son mandat d'administratrice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise de l'exposé des motifs de la présente résolution,

**décide** de révoquer, avec effet immédiat, Madame Cécile Nguyen-Cluzel de son mandat d'administratrice.

**Annexe 2**

**Exposé des motifs des projets de résolutions présentés à l'attention des actionnaires de la Société  
(incluant une version anglaise)**

**Exposé des motifs des 13 projets de résolutions dont nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte d'OSE Immunotherapeutics SA du 30 septembre 2025**

Chers Actionnaires,

Co-fondateurs et anciens dirigeants d'OSE Immunotherapeutics (OSE), **nous voulons un bel avenir pour OSE à la fois en immuno-oncologie et en immuno-inflammation, mais nous pensons aujourd'hui que ce bel avenir est menacé par le Conseil d'Administration qui, sous couvert d'une communication floue et fluctuante, mène une stratégie très risquée.**

Nous détenons ensemble environ 20,18% du capital et 24,20% des droits de vote de la Société, dans le cadre d'une action de concert que nous avons formée le 27 mai 2025 aux fins d'exercer nos droits de vote à l'assemblée générale annuelle 2025 des actionnaires d'OSE, parce que nous avons un différend avec le Conseil d'Administration sur la stratégie, notamment pour le développement clinique du Lusvertikimab.

Nous souhaitons qu'OSE exprime tout son potentiel et toute sa valeur depuis ses sites de Nantes et de Paris. C'est pourquoi nous voulons qu'OSE continue la stratégie qui a, jusqu'ici, fait son succès, à savoir :

- Mener des recherches performantes et développer des médicaments innovants en immuno-oncologie et en immuno-inflammation,
- Mener, en parallèle, le développement de plusieurs produits en partenariat avec de grands noms de l'industrie pharmaceutique ou, en fonction de l'indication, de façon indépendante,
- Et maintenir une dynamique soutenue de sa R&D.

Dans la continuité de cette stratégie, nous voulons qu'OSE fasse deux choix essentiels :

- Mener à terme la phase 3 de notre vaccin contre le cancer du poumon, Tedopi ®, et
- Nouer un partenariat pharmaceutique de premier plan pour lancer le développement clinique de stade avancé de notre traitement de la colite ulcéreuse, Lusvertikimab.

Les partenariats, en particulier les accords de licence et de collaboration, génèrent des paiements initiaux et des paiements d'étape qui permettent à OSE de financer ses programmes indépendants, tels que Tepodi®, sans recourir à d'importantes levées de fonds dilutives, donc en préservant la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires.

Le Conseil d'Administration pousse une toute autre stratégie très risquée et incohérente, même s'il avance masqué, derrière une communication floue et fluctuante.

Sa stratégie pour le Lusvertikimab est de lancer une étude de phase 2b, coûteuse et très longue, sans partenaire industriel, mais avec des fonds d'investissement ou des fonds de dette qui poursuivraient ensuite en phase 3 avec l'objectif de vendre OSE et qui, auparavant lui demanderaient de se concentrer sur ce seul produit, d'arrêter les autres projets et probablement de réduire sa R&D, si nous nous référons à l'exemple d'autres biotechs.

L'étude de phase 2b, présentée par OSE, nécessiterait plusieurs sous-groupes pour pouvoir explorer plusieurs pistes : étude de deux modes d'administration (intraveineuse et sous-cutané), étude de doses avec au moins deux doses, recours à un « biomarqueur prédictif », sachant que des patients ont ce biomarqueur et d'autres ne l'ont pas et, de façon plus classique, que des patients ont déjà eu des traitements biologiques et d'autres n'en ont pas eu. Nous estimons qu'une telle étude coûterait 60 à 80M€, soit bien plus que 30 à 50M€, l'intervalle annoncé par OSE le 29 août 2025.

Le Lusvertikimab est un traitement contre la colite ulcéreuse, une pathologie pour laquelle plusieurs autres traitements sont en cours de développement chez d'autres biotechs ou laboratoires pharmaceutiques. Nous avons donc une idée assez précise du coût global des études qui sont nécessaires : 500M€. Ce chiffrage s'appuie sur des éléments comparables du marché.

Cette stratégie serait très risquée car elle obligerait OSE à aller chercher 500M€ sur plusieurs années et, de façon immédiate, pour une étude de phase 2b, 60 à 80M€.

Lever autant d'argent quand la capitalisation boursière d'OSE est d'environ 140M€, serait très difficile dans le contexte financier actuel où les investisseurs ont d'autres priorités que les biotechs. Ce serait impossible uniquement en actions (*equity*), sans même parler de la très forte dilution que cela entraînerait pour les actionnaires. Cela nécessiterait donc de s'endetter auprès de fonds qui demanderaient des intérêts élevés et des garanties sur les actifs.

Cette stratégie serait aussi très risquée parce qu'elle aboutirait à concentrer toutes les ressources d'OSE sur un seul produit : c'est en effet une exigence classique des investisseurs qui aurait un impact direct sur le centre de recherche de Nantes.

Enfin, cette stratégie serait également incohérente avec les bons résultats scientifiques présentés début 2025, qui permettent de trouver directement un partenaire industriel qui financera le développement en phase 3 et la future commercialisation.

En tant qu'actionnaires fondateurs d'OSE, nous refusons une stratégie qui menace l'avenir de notre entreprise et qui mettrait les actionnaires devant le fait accompli d'une dilution et d'une longue fuite en avant financière.

**Nous voulons donc réorienter la stratégie d'OSE et nous avons besoin, pour cela, de changer le Conseil d'Administration** car c'est à lui et à lui seul que reviennent les grands choix stratégiques. Et c'est lui et lui seul qui en est responsable devant toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Depuis avril, nous avons discuté avec le Conseil d'Administration d'une évolution de sa composition, mais aucune des propositions que nous avons reçues n'aurait rendu possible une évolution de la stratégie.

Nous voulons, pour OSE, un Conseil d'Administration qui travaille, qui débat, qui tranche et qui communique des décisions claires au CEO et à toute l'équipe de direction, qui les mettent ensuite en œuvre. Un Conseil d'Administration resserré, agile et pluraliste, qui saura développer et valoriser tout le portefeuille d'innovations thérapeutiques. Nous voulons des administrateurs indépendants qui feront bénéficier OSE de leurs succès et de leurs expériences internationales du développement clinique, du financement de biotechs et des partenariats avec l'industrie pharmaceutique.

Nous ne voulons pas d'administrateurs qui se rangent toujours derrière un seul avis ou derrière la même personne et qui n'exercent donc pas leur mandat en toute indépendance.

Au regard du présent conflit qui s'envenime, nous ne voulons pas qu'OSE se retrouve après l'Assemblée Générale du 30 septembre avec un Conseil d'Administration divisé et dysfonctionnel qui l'empêcherait d'avancer. Et nous ne voulons plus que le CEO, qui est chargé de déployer la stratégie élaborée par le Conseil d'Administration, ait aussi un mandat d'administrateur.

A cet égard, le 25 août 2025, le Conseil d'Administration d'OSE a publié le texte des résolutions provisoire de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2025 ainsi qu'un communiqué de presse dans lesquels il annonçait qu'il entendait proposer aux actionnaires une restructuration du Conseil d'Administration qui serait désormais composé de 8 membres dont (i) M. Didier Hoch (ii) M. Nicolas Poirier, (iii) M. Jonathan Cool et (iv) Mme Caroline Mary en qualité d'administrateur représentant les salariés. Pour les 4 autres administrateurs, le communiqué de presse évoquait seulement de façon tout à fait inhabituelle que « certains administrateurs quitteraient leurs fonctions ou ne renouvelleraient pas leur mandat. ». Il n'est donc pas possible de connaître aujourd'hui la composition du futur Conseil d'Administration qui sera proposée par Ose et vraisemblablement annoncée à l'expiration du délai légal, soit le 15 septembre 2025.

A l'inverse de ce manque de transparence qui nuit à la démocratie actionnariale, nous souhaitons vous informer de façon claire de l'équipe d'administrateurs que nous vous proposerons de mettre en place par vos votes le 30 septembre 2025. C'est dans cet objectif que nous avons formé notre action de concert en vue de vous informer que nous exercerons ensemble nos droits de vote à la prochaine assemblée générale d'OSE et nous souhaitons vivement que tous les actionnaires d'OSE puissent s'exprimer le

30 septembre 2025. Un nouveau report de l'assemblée tel qu'évoqué par la Société sur son site internet serait extrêmement préjudiciable non seulement aux droits de tous les actionnaires d'exercer leurs votes au moins une fois par an mais également à la Société dont les projets ne peuvent être que entravés par les procédures en cours.

**C'est pourquoi, ainsi que nous le permet le Code de commerce, nous avons officiellement demandé au Conseil d'Administration d'OSE, de soumettre à vos votes :**

✚ la nomination des personnes suivantes en qualité d'administrateurs d'OSE :

- **Monsieur Markus Cappel**, dirigeant accompli ayant plus de trente ans d'expérience dans le secteur des biotechnologies, connu pour sa fibre entrepreneuriale et ses récentes fonctions de CBO chez ChemoCentryx, où il joua un rôle essentiel dans l'obtention de financements par le biais d'offres au public, de tours de financement privés ou d'autres financements non-dilutifs ;
- **Madame Shihong Nicolaou**, conseillère en propriété intellectuelle auprès du cabinet de conseil NPS et du cabinet Torrey Pines Law Group après plusieurs années d'expérience en biotechnologies et dans l'industrie pharmaceutique, suivies de plus de vingt ans au sein du Bureau de l'Innovation et de la Commercialisation de l'Université de Californie (San Diego) ;
- **Monsieur Marc Le Bozec**, entrepreneur et investisseur reconnu en France et bénéficiant d'une expérience de près de trente ans dans la gestion d'entreprises innovantes cotées et non cotées ;
- **Madame Pascale Briand**, docteur en médecine et en biochimie spécialisée en génétique, elle a une large connaissance du monde à la fois ministériel et régional. Ainsi elle a été directeur de recherche Inserm à l'Institut Cochin (Laboratoire de génétique et pathologies expérimentales), directrice générale adjointe de l'Ecole normale supérieure, elle a dirigé, le groupe de travail dédié aux biotechnologies au ministère de la recherche, piloté la mission interministérielle pour la lutte contre le cancer (Plan Cancer 2003-2007) et succédé à Martin Hirsch à la tête de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Elle a également dirigé l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Engagée localement, elle est vice-présidente de la Communauté de communes de Pornic, présidente du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz et maire de Moutiers-en-Retz ;
- **Monsieur Jonathan Cool**, entrepreneur et investisseur avec plus de 35 ans d'expérience dans les biotechnologies et les hautes technologies, a fondé et développé plusieurs sociétés, négocié des partenariats stratégiques avec de grands laboratoires pharmaceutiques et siégé à de nombreux conseils d'administration. Ancien président de Biovotion AG et directeur du fonds de capital-risque de la Cleveland Clinic, il est actuellement PDG d'Ultra High Materials (USA) et possède une expérience internationale étendue ;
- **Monsieur Alexis Peyroles**, expert du secteur des biotechnologies disposant d'un parcours riche et diversifié et ayant occupé des postes à responsabilité chez Sanofi et Guerbet avant de rejoindre OSE Immunotherapeutics, dont il assurait la direction financière et des opérations, puis la direction générale pendant plusieurs années avec succès ; et

✚ la révocation des sept (7) administrateurs suivants : Monsieur Marc Dechamps, Madame Brigitte Dréno, Madame Martine George, Monsieur Markus Goebel, Monsieur Eric Leire, Madame Cécile Nguyen Cluzel et Monsieur Nicolas Poirier.

**Nous soutiendrons par ailleurs, avec son accord, la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Jonathan Cool**, que nous avons présenté au Conseil d'Administration de la Société et dont la nomination est proposée dans l'avis de réunion de la Société paru au BALO le 25 août 2025. Pour palier tout changement d'avis du Conseil d'Administration d'OSE qui pourrait retirer la résolution tendant à la nomination de Monsieur Jonathan Cool en qualité d'administrateur jusqu'au 15 septembre 2025, nous avons également demandé l'inscription de sa nomination au titre de nos résolutions.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour vous informer que **nous voterons contre le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Didier Hoch, président du Conseil d'Administration, qui arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée.**

Cette nouvelle équipe d'administrateurs saura guider OSE Immunotherapeutics vers une croissance durable et protectrice des intérêts des actionnaires.

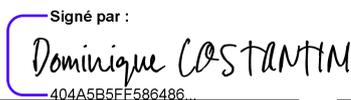
Les résolutions que nous proposons sont dans l'intérêt de tous les actionnaires, des collaborateurs qui sont pris au milieu de ce conflit, des partenaires industriels, scientifiques et institutionnels qui font confiance à OSE et, enfin et surtout, des patients qui attendent des solutions thérapeutiques innovantes.

OSE est aujourd'hui à un tournant stratégique. Nous invitons tous les actionnaires et toutes les autres parties prenantes d'OSE à nous rejoindre pour que notre entreprise continue dans la voie des partenariats, du succès et du progrès médical.

C'est ensemble, avec ses centres parisien et de R&D de Nantes, que nous construirons le succès d'OSE.

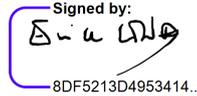
Cela se jouera le 30 septembre avec le vote de nos résolutions à l'Assemblée Générale.

Bien sincèrement,

Signé par :  
  
404A5B5FF586486...

---

**Dominique Costantini**  
co-fondatrice, ancienne  
directrice générale (2012-  
2018) et présidente du  
conseil d'administration  
(2018-2024)

Signed by:  
  
8DF5213D4953414...

---

**Émile Loria**  
co-fondateur et ancien  
président du conseil  
d'administration (2012-2018)

Signé par :  
  
554CDB0AF77747D...

---

**Alexis Peyroles**  
ancien directeur financier  
et des opérations (2013-  
2018) et directeur général  
(2018-2022)

**Explanatory memorandum on the 13 draft resolutions we have requested to be included on the agenda of the Combined General Meeting of OSE Immunotherapeutics SA on September 30, 2025**

Dear Shareholders,

As co-founders and former directors of OSE Immunotherapeutics (OSE), **we want a bright future for OSE in both immuno-oncology and immuno-inflammation, but we now believe that this bright future is threatened by the Board of Directors, which is pursuing a very risky strategy under the cover of unclear and fluctuating communication.**

Together, we hold approximately 20.18% of the company's share capital and 24.20% of its voting rights, in a concerted action that we formed on May 27, 2025, for the purpose of exercising our voting rights at the 2025 Annual General Meeting of OSE shareholders, because we had a disagreement with the Board of Directors over strategy, particularly with regard to the clinical development of Lusvertikimab.

We want OSE to express its full potential and value from its sites in Nantes and Paris. This is why we want OSE to continue with the strategy that has made it a success to date, namely :

- Conducting high-quality research and developing innovative drugs in immuno-oncology and immuno-inflammation,
- Conducting, in parallel, the development of several products in partnership with major names in the pharmaceutical industry or, depending on the indication, independently,
- And maintain a sustained R&D dynamic.

In line with this strategy, we want OSE to make two essential choices:

- Complete Phase 3 of our lung cancer vaccine, Tedopi®,
- Enter into a major pharmaceutical partnership to launch late-stage clinical development of our ulcerative colitis treatment, Lusvertikimab.

Partnerships, in particular licensing and collaboration agreements, generate upfront and milestone payments that allow OSE to fund its independent programmes, such as Tepodi®, without resorting to large dilutive capital raising, thus preserving the value of the company for its shareholders.

The Board of Directors is pushing an entirely different strategy, one that is highly risky and incoherent, even though it is moving forward masked behind vague and fluctuating communications.

Its strategy for Lusvertikimab is to launch a costly and very long phase 2b study, without an industrial partner, but with investment or debt funds which would then continue in phase 3 with the aim of selling OSE and which, before doing so, would ask it to concentrate on this product alone, to stop other projects and probably to reduce its R&D, if we refer to the example of other biotechs.

The phase 2b study presented by OSE would require several subgroups in order to explore several avenues: study of two modes of administration (intravenous and subcutaneous), study of doses with at least two doses, use of a "predictive biomarker", bearing in mind that some patients have this biomarker and others do not and, more conventionally, that some patients have already had biological treatments and others have not. We estimate that such a study would cost €60 to €80m, which is much more than the €30 to €50m range announced by OSE on August 29, 2025.

Lusvertikimab is a treatment for ulcerative colitis, a condition for which several other treatments are being developed by other biotechs and pharmaceutical companies. We therefore have a fairly precise idea of the overall cost of the studies required: €500m. This figure is based on comparable market data.

This strategy would be very risky because it would require OSE to raise €500m over several years and, immediately, €60-80m for a phase 2b study.

Raising so much money, when OSE's market capitalisation is around €140m, would be very difficult in the current financial climate, where investors have other priorities than biotechs. It would be impossible to do this using *equity* alone, not to mention the very high dilution this would entail for shareholders. It would mean taking on debt with funds that would demand high interest rates and guarantees on the assets.

This strategy would also be very risky because it would result in concentrating all of OSE's resources on a single product: this is a classic requirement of investors and would have a direct impact on the Nantes research centre.

Lastly, this strategy would also be inconsistent with the good scientific results presented in early 2025, which make it possible to directly find an industrial partner to finance phase 3 development and future marketing.

As founding shareholders of OSE, we reject a strategy which threatens the future of our company and which would present shareholders with a *fait accompli* of dilution and a long financial headlong rush.

**We therefore want to redirect OSE's strategy, and to do that we need to change the Board of Directors**, because it alone is responsible for making the major strategic choices. And it alone is accountable to all the company's stakeholders.

Since April, we have been discussing changes to the composition of the Board of Directors, but none of the proposals we received would have made it possible to change the strategy.

For OSE, we want a Board of Directors that works, debates, decides, and communicates clear decisions to the CEO and the entire management team that will have to implement these decisions. A smaller, agile, and pluralistic Board, capable of developing and enhancing the entire portfolio of therapeutic innovations.

We want independent directors who will bring to OSE the benefit of their successes and their international experience in clinical development, biotech financing, and partnerships with the pharmaceutical industry.

We do not want directors who always line up behind a single opinion or a single person and therefore do not exercise their mandate with true independence.

In view of the current conflict, which is escalating, we do not want OSE to find itself after the General Meeting on September 30, 2025, with a divided and dysfunctional Board of Directors that would prevent it from moving forward. And we no longer want the CEO, who is responsible for implementing the strategy devised by the Board of Directors, to also have a directorship.

In this respect, on August 25, 2025, OSE's Board of Directors published the text of the provisional resolutions for the Combined General Meeting on September 30, 2025 and a press release in which it announced that it intended to propose to shareholders a restructuring of the Board of Directors, which would henceforth be composed of 8 members, including (i) Mr Didier Hoch, (ii) Mr Nicolas Poirier, (iii) Mr Jonathan Cool and (iv) Ms Caroline Mary as a director representing the employees shareholders. For the 4 other directors, the press release only mentioned, in a highly unusual manner, that "certain directors would resign from their positions or that their positions would not be renewed". It is therefore not possible today to know the composition of the future Board of Directors, which will be proposed by Ose and will probably be announced on the expiration date of the legal deadline, i.e. September 15, 2025.

In contrast to this lack of transparency, which is detrimental to shareholder democracy, we would like to provide you with clear information about the team of directors that we will be proposing for your vote on September 30, 2025. It is with this objective in mind that we have formed our concerted action with a view to informing you that we will exercise our voting rights at the next OSE General Meeting together and we sincerely hope that all OSE shareholders will be able to cast their votes on September 30, 2025 as well. A further postponement of the meeting, as suggested by the company on its website,

would be extremely detrimental not only to the rights of all shareholders to exercise their votes at least once a year, but also to the company, whose plans can only be hampered by the ongoing proceedings.

**For this reason, as permitted by the French Commercial Code, we have formally requested that the Board of Directors of OSE submit to your vote:**

✚ the appointment of the following persons as directors of OSE:

- **Mr Markus Cappel**, an accomplished executive with over thirty years of experience in the biotech industry, known for his entrepreneurial acumen and his recent position as Chief Business Officer at ChemoCentryx, where he played a pivotal role in raising funds through public offerings, private equity financing rounds, and other non-dilutive fundings;
- **Ms Shihong Nicolaou**, IP advisor with NPS consulting firm and Torrey Pines Law Group after several years of experience in the biotech and pharma industry sectors followed by more than twenty years within the Office of Innovation and Commercialization at University of California (San Diego);
- **Marc Le Bozec**, veteran investor with 30 years of expertise in financial discipline, strategy, and governance for innovative public and private companies;
- **Pascale Briand**, a doctor of medicine and biochemistry specialising in genetics, has extensive knowledge of both the ministerial and regional worlds. She was Inserm research director at the Institut Cochin (Laboratory of Genetics and Experimental Pathologies), deputy director general of the Ecole Normale Supérieure, director of the working group dedicated to biotechnologies at the Ministry of Research, director of the interministerial mission for the fight against cancer (Cancer Plan 2003-2007) and succeeded Martin Hirsch at the head of the French Food Safety Agency (Afssa). She also headed the French National Research Agency (ANR). Committed to her local community, she is vice-president of the Communauté de communes de Pornic, president of the Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz and mayor of Moutiers-en-Retz;
- **Mr Jonathan Cool**, an entrepreneur and investor with over 35 years' experience in biotechnology and high technology, has founded and developed several companies, negotiated strategic partnerships with major pharmaceutical companies and sat on numerous boards of directors. A former chairman of Biovotion AG and director of the Cleveland Clinic venture capital fund, he is currently CEO of Ultra High Materials (USA) and has extensive international experience;
- **Mr Alexis Peyroles**, an expert in the biotech sector with a rich and diversified background, who held senior positions at Sanofi and Guerbet before joining OSE Immunotherapeutics, where he was Chief Financial and Operations Officer and then Chief Executive Officer for several successful years; and

✚ the dismissal of the following seven (7) directors: Marc Dechamps, Brigitte Dréno, Martine George, Markus Goebel, Eric Leire, Cécile Nguyen Cluzel and Nicolas Poirier.

**We will also support, with his agreement, the appointment as director of Mr Jonathan Cool**, whom we had introduced to the Company's Board of Directors and whose appointment is proposed in the company's notice of meeting published in the BALO on August 25, 2025. To anticipate any change of mind on the part of OSE's Board of Directors, which might withdraw the resolution to appoint Mr Jonathan Cool as a director until September 15, 2025, we have also requested that his appointment be included in our resolutions.

Finally, we would like to take this opportunity to inform you that **we will be voting against the renewal of the directorship of Didier Hoch, Chairman of the Board of Directors, which expires at the end of the General Meeting.**

This new team of directors will guide OSE Immunotherapeutics towards sustainable growth that protects the interests of shareholders.

The resolutions we are proposing are in the interests of all shareholders, employees who are caught in the middle of this conflict, industrial, scientific and institutional partners who have confidence in OSE and, last but not least, patients who expect innovative therapeutic solutions.

OSE is now at a strategic turning point. We invite all OSE's shareholders and other stakeholders to join us in ensuring that our company continues along the path of partnerships, success and medical progress.

It is together, with its Paris and Nantes R&D centers, that we will build OSE's success.

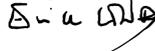
This will be decided on September 30, 2025, when we vote on our resolutions at the Annual General Meeting.

Yours sincerely

Signé par :  
  
404A5B5FF580480...

---

**Dominique Costantini**  
co-founder, former Chief  
Executive Officer (2012-  
2018) and Chairman of the  
Board of Directors (2018-  
2024)

Signed by:  
  
8DF5213D4953414...

---

**Émile Loria**  
co-founder and former  
Chairman of the Board of  
Directors (2012-2018)

Signé par :  
  
554CDB0AF77747D...

---

**Alexis Peyroles**  
former Chief Financial  
and Operations Officer  
(2013-2018) and Chief  
Executive Officer (2018-  
2022)

**Annexe 3**

**Attestation d'inscription en compte établie par UBS relativement aux actions détenues au nominatif  
administré par Madame Dominique Costantini**



**Madame Dominique COSTANTINI**  
**Née le 4 janvier 1955 à Ajaccio (20)**  
**Domiciliée à Paris (75014) – 286, boulevard Raspail**

## Attestation

Faisant suite à votre demande, nous, UBS Europe SE Succursale de France<sup>1</sup>, établie au 39, rue du Colisée, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 844 425 629, dûment représentée par Monsieur Francois Barlan, *Director* et par Madame Viviane Hakim, *Executive Director* :

Certifions par la présente, en notre qualité de teneur de compte-conservateur, que :

- **18 750 (dix-huit mille sept cent cinquante) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS** (Code ISIN : FR0012127173), sont inscrites à ce jour au nominatif administré sur le compte PEA-PME ouvert à votre nom dans nos livres sous le numéro 5025307.
- **78 330 (soixante-dix-huit mille trois cent trente) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS** (Code ISIN : FR0012127173), sont inscrites à ce jour au nominatif administré sur le compte de titres financiers ouvert à votre nom dans nos livres sous le numéro 5142299.
- **31 333 (trente et un mille trois cent trente-trois) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS** (Code ISIN : FR0012127173), sont inscrites à ce jour au nominatif administré sur le compte PEA ouvert à votre nom dans nos livres sous le numéro 5144949.

Cette attestation est délivrée conformément à votre demande dans le cadre de votre participation à l'assemblée générale de la société émettrice desdites actions.

Cette attestation repose sur nos connaissances actuelles et revêt un caractère confidentiel. Elle ne constitue ni une garantie, ni un quelconque engagement de notre part. Par conséquent, aucun droit d'aucune sorte ne pourra en découler à notre encontre.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2025,  
En un (1) exemplaire original,  
Pour servir et valoir ce que de droit.

François Barlan  
*Director*

Viviane Hakim  
*Executive Director*

<sup>1</sup> **UBS Europe SE Succursale de France** est une succursale d'UBS Europe SE - RCS Paris B 844 425 629 établie 39 rue du Colisée 75008 Paris.  
N° TVA intracommunautaire FR00844425629 - Code NAF 6419Z.  
Société immatriculée à l'ORIAS pour le courtage d'assurances à titre accessoire - numéro d'immatriculation ORIAS : 23002176.  
UBS Europe SE, filiale d'UBS AG, est un établissement de crédit au capital social de 446 001 000 euros établi en Allemagne sous la forme d'une société européenne dont le siège social est sis à Opern Turm, Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Francfort-sur-le Main.  
N° d'enregistrement : HRB 107046. UBS Europe SE est autorisée et supervisée par la Banque Centrale Européenne.  
Directoire: Tobias Vogel (Président), Dr. Denise Bauer-Weiler, Filippo Bianco, Pierre Chavenon, Miriam Godoy Suarez et Georgia Paphiti.  
Président du Conseil de Surveillance: Prof. Dr. Reto Francioni.

**Annexe 4**

**Attestation d'inscription en compte établie par CIC Market Solutions relativement aux actions détenues au nominatif pur par Madame Dominique Costantini**

## ATTESTATION

Nous, soussignés, **CIC**, société anonyme au capital de EUR 611 858 064 dont le siège social est situé 6, avenue de Provence, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 016 381, représentée par Monsieur SCHMITZ Julien, en qualité de responsable Middle Office Emetteur, dûment habilité à l'effet des présentes, agissant au nom et pour le compte de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS, en qualité de mandataire en charge de la gestion du registre des actionnaires nominatifs, attestons qu'à ce jour,

- **1 799 956** (*un million sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-six*) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (FR0012127173) sont inscrites, au nominatif pur, sur le compte courant nominatif n°3-88 ouvert au nom de Mme COSTANTINI Dominique, 286 Boulevard Raspail, 75014 PARIS, dont **1 789 956** (*un million sept cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-six*) actions sont inscrites depuis plus de 2 ans et donnent droit, de ce fait, à un nombre de voix doubles.
- **128 413** (*cent vingt-huit mille quatre cent treize*) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (FR0012127173) sont inscrites au nominatif administré, depuis plus de 2 ans, chez UBS en qualité de Teneur de Compte et donnent droit, de ce fait, à un nombre de voix doubles.

Cette attestation est délivrée, conformément à votre demande, dans le cadre de l'Assemblée Générale de la société émettrice desdites actions.

Fait à Paris, le 01/09/2025

Monsieur SCHMITZ Julien  
Responsable Middle Office Emetteur

**CIC** Market Solutions  
Middle Office - Solutions de Marché Primaire  
6, avenue de Provence  
75452 PARIS CEDEX 09  
CIC (Crédit Industriel et Commercial)  
S.A. au Capital de 608 439 888 euros - RCS Paris 542 016 381  
Tél. 01 53 48 80 10 - Fax 01 49 74 32 77

**Annexe 5**

**Attestations d'inscription en compte établies par ING relativement aux actions détenues  
par Monsieur Émile Loria**



To whom it may concern

Private Banking Brussels

Avenue Marnix 24  
1000 Bruxelles

Telephone : + 32 496 573 891  
Senior Private Banker : Marie-Gaël  
Levêque

Brussels, 1st September 2025

**Certificate : General Assembly**

Dear Sir/Madam,

We, ING Belgium SA, registered 1000 Brussels, 24 avenue Marnix, certifies that the bank account numbers BE39 3631 4880 5619 and BE29 3631 4898 4764 of which the beneficiary is Mr Emile LORIA domiciled Rue de Namur 77, box 5, 1000 Brussels, Belgium owns as of 1st September 2025:

- 1 527 916 shares OSE Immunotherapeutics SA – ISIN FR0012127173.

Yours Faithfully,

**Marie-Gaël Levêque**

**Senior Private Banker**

Mob: +32 496 57 38 91

Direct line : +32 2 547 61 04

[marie.gael.leveque@ing.com](mailto:marie.gael.leveque@ing.com)

[www.ing.be/privatebanking](http://www.ing.be/privatebanking)

**ING Belgium SA – Private Banking**

Avenue Marnix, 24, 1000 Brussels  
Belgium

**Annexe 6**

**Attestation d'inscription en compte établie par UBS relativement aux actions détenues  
par MS Medical Synergy SA**



**ATTESTATION DE DETENTION D' ACTIONS OSE Immunotherapeutics SA**

AU 01 SEPTEMBRE 2025

Nous soussignés, UBS SWITZERLAND AG, Rue de la Monnaie 1-3, 1211 Genève

Certifions que :

- Nom : MS MEDICAL SYNERGY SA
- Adresse : C/O ATHENA MAITRE GUY CHATELAIN  
BOULEVARD DES TRANCHEES 16, 1206 GENEVE, SUISSE

est titulaire à la date du lundi 1er septembre 2025 de 759'700 actions OSE Immunotherapeutics SA, no de valeur 25507187, ISIN : FR0012127173.

Cette attestation n'a été établie que pour permettre la demande de nouvelles résolutions l'ordre du jour de l'assemblée générale de Ose Immunotherapeutics du 30 septembre 2025.

Fait à Genève le 01 septembre 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Moret".

Virginie Moret

Mandataire Commerciale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Maggio".

Paolo Maggio

Directeur Adjoint

Annexe 7

Attestation d'inscription en compte établie par ABN AMRO Bank N.V. relativement aux actions détenues au porteur par Monsieur Alexis Peyroles

**ATTESTATION**

ABN AMRO Bank N.V., succursale en France, agissant sous le nom commercial "Banque Neuflize OBC", ayant son établissement principal 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 850 479 718, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 12020215,

Atteste :

que par la présente, notre client Monsieur Alexis PEYROLES compte 08697240002 ouvert dans notre établissement, détient 2 414 titres OSE IMMUNOTHERAPEUTICS code isin FR0012127173.

Cette attestation, établie à la demande de notre client Monsieur Alexis PEYROLE lui est délivrée personnellement pour servir et valoir ce que de droit.

La présente attestation ne constitue ni une garantie, ni un crédit, ni tout autre droit en faveur de notre client. A ce titre, la Banque Neuflize OBC ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de la présente attestation.

Nous vous remercions de noter que la Banque Neuflize OBC n'est pas tenue de vous informer de toute évolution ou changement de nature à modifier le contenu des présentes.

La présente attestation est soumise au droit français. Tout litige relatif à la présente attestation relève de la compétence exclusive des tribunaux français.

Paris, le 01 septembre 2025

Sylvie BLACHAS



Clémence PERRET



*Neuflize OBC, au cœur de la gestion de vos patrimoines privés et professionnels*

ABN AMRO BANK N.V., société néerlandaise. Société au capital de 940 000 001 euros, immatriculée auprès de la chambre de commerce d'Amsterdam (n°34334259).

Siège social : Gustav Mahlerlaan 10, 1082 PP, Amsterdam, Pays-Bas. : Etablissement de crédit agréé par la De Nederlandsche Bank (Pays-Bas), supervisé par la Banque Centrale Européenne et l'Autoriteit Financiële Markten. Succursale Française exerçant sous le nom commercial '**Banque Neuflize OBC**' - n° 850 479 718 RCS Paris - 119-121, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France - Numéro ORIAS : 12 020 215 - Intermédiaire en assurance - supervisé pour certaines activités et services par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et l'Autorité des Marchés Financiers - Carte professionnelle de l'immobilier n° CPI 75012023000000163 délivrée par la CCI Paris Île-de-France; engagement de non détention de fonds, absence de garantie financière.

**Annexe 8**

**Attestation d'inscription en compte établie par CIC Market Solutions relativement aux actions détenues au nominatif pur par Monsieur Alexis Peyroles**

## ATTESTATION

Nous, soussignés, **CIC**, société anonyme au capital de EUR 611 858 064 dont le siège social est situé 6, avenue de Provence, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 016 381, représentée par Monsieur SCHMITZ Julien, en qualité de responsable Middle Office Emetteur, dûment habilité à l'effet des présentes, agissant au nom et pour le compte de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS, en qualité de mandataire en charge de la gestion du registre des actionnaires nominatifs, attestons qu'à ce jour,

- **110 000** (*cent dix mille*) actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (FR0012127173) sont inscrites, au nominatif pur, sur le compte courant nominatif n°77-60 ouvert au nom de M PEYROLES Alexis, 158 Rue Diderot, 94300 Vincennes, inscrites depuis plus de 2 ans et donnent droit, de ce fait, à un nombre de voix doubles.

Cette attestation est délivrée, conformément à votre demande, dans le cadre de l'Assemblée Générale de la société émettrice desdites actions.

Fait à Paris, le 01/09/2025

Monsieur SCHMITZ Julien  
Responsable Middle Office Emetteur

**CIC** Market Solutions  
Middle Office - Solutions de Marché Primaire  
6, avenue de Provence  
75452 PARIS CEDEX 09  
CIC (Crédit Industriel et Commercial)  
S.A. au Capital de 608 439 888 euros - RCS Paris 542 016 381  
Tél. 01 53 48 80 10 - Fax 01 49 74 32 77

CIC Market Solutions est une marque du Crédit Industriel et Commercial.

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - CIC, Société anonyme au capital de 611 858 064 euros - 6 avenue de Provence 75009 Paris - Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et Financier - Inscrit à l'ORIAS sous le 07 025 723 723 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - 542 016 381 RCS Paris - TVA intracommunautaire : FR34542016381.

CIC est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

**Annexe 9**

**Attestation d'inscription en compte établie par ABN AMRO Bank N.V. relativement aux actions détenues  
par Aperana Consulting SARL**

**ATTESTATION**

ABN AMRO Bank N.V., succursale en France, agissant sous le nom commercial "Banque Neuflize OBC", ayant son établissement principal 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 850 479 718, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 12020215,

Atteste :

que par la présente, notre client APERANA CONSULTING compte 08777480001 ouvert dans notre établissement, détient 181 434 titres en nominatif administré OSE IMMUNOTHERAPEUTICS code isin FR0012127173.

Cette attestation, établie à la demande de notre client APERANA CONSULTING lui est délivrée personnellement pour servir et valoir ce que de droit.

La présente attestation ne constitue ni une garantie, ni un crédit, ni tout autre droit en faveur de notre client. A ce titre, la Banque Neuflize OBC ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de la présente attestation.

Nous vous remercions de noter que la Banque Neuflize OBC n'est pas tenue de vous informer de toute évolution ou changement de nature à modifier le contenu des présentes.

La présente attestation est soumise au droit français. Tout litige relatif à la présente attestation relève de la compétence exclusive des tribunaux français.

Paris, le 01 septembre 2025

Sylvie BLACHAS



Clémence PERRET



*Neuflize OBC, au cœur de la gestion de vos patrimoines privés et professionnels*

ABN AMRO BANK N.V., société néerlandaise. Société au capital de 940 000 001 euros, immatriculée auprès de la chambre de commerce d'Amsterdam (n°34334259).

Siège social : Gustav Mahlerlaan 10, 1082 PP, Amsterdam, Pays-Bas. : Etablissement de crédit agréé par la De Nederlandsche Bank (Pays-Bas), supervisé par la Banque Centrale Européenne et l'Autorité Financière Markten. Succursale Française exerçant sous le nom commercial '**Banque Neuflize OBC**' - n° 850 479 718 RCS Paris - 119-121, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France - Numéro ORIAS : 12 020 215 - Intermédiaire en assurance - supervisé pour certaines activités et services par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et l'Autorité des Marchés Financiers - Carte professionnelle de l'immobilier n° CPI 75012023000000163 délivrée par la CCI Paris Île-de-France; engagement de non détention de fonds, absence de garantie financière.

## Annexe 10

### Renseignements concernant les candidats aux fonctions d'administrateur de la Société (article R. 225-83, 5° du code de commerce)

#### **A. Informations relatives à Monsieur Markus Cappel**

- Nom et prénom usuel : CAPPEL Markus
- Date et lieu de naissance : le 23 mars 1961 à Essen (Allemagne)
- Âge : 64 ans
- Nationalité : Américaine et allemande
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Directeur commercial (*Chief Business Officer*) de ChemoCentryx, Inc. (2001-2022).
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Monsieur Markus Cappel est titulaire ou porteur : Aucune.

#### **B. Informations relatives à Monsieur Alexis Peyroles**

- Nom et prénom usuel : PEYROLES Alexis
- Date et lieu de naissance : le 30 mai 1973, à Boulogne-Billancourt (92)
- Âge : 52 ans
- Nationalité : Française
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Directeur général d'OSE Immunotherapeutics (jusqu'à janvier 2022) ;
  - Co-fondateur d'Inside Therapeutics depuis juillet 2022 ;
  - Directeur des Opérations de Cherry Biotech (Mai 2022 – Avril 2023) ;
  - Co fondateur d'OWL Lifesciences depuis août 2024 ; et
  - Administrateur de la société Betaglu Therapeutics S.p.a.
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Monsieur Alexis Peyroles est titulaire ou porteur :<sup>1</sup>
  - deux mille quatre cent quatorze (2.414) actions ordinaires, détenues au porteur sur le compte 08697240002 ouvert auprès d'ABN AMRO Bank N.V., succursale en France ;
  - cent dix mille (110.000) actions ordinaires, détenues au nominatif pur ;

---

<sup>1</sup> Monsieur Alexis Peyroles et Aperana Consulting SARL détiennent également, de concert avec Madame Dominique Costantini, Monsieur Émile Loria et la société MS Medical Synergy SA, un total de 4.509.833 actions ordinaires de la Société, représentant environ 20,18% du capital et 24,20% des droits de vote de la Société au 27 mai 2025, tels que déterminés sur le fondement du nombre total d'actions composant le capital de la Société et de droits de vote au 30 avril 2025, publiés par la Société sur son site internet en date du 6 mai 2025.

- cent quatre-vingt-un mille quatre cent trente-quatre (181.434) actions ordinaires, détenues indirectement, par l'intermédiaire de Aperana Consulting SARL (794 293 878 R.C.S. Créteil) dont Monsieur Alexis Peyroles détient 100% du capital et des droits de vote.

**C. Informations relatives à Madame Shihong Nicolaou**

- Nom et prénom usuel : NICOLAOU Shihong
- Date et lieu de naissance : le 6 février 1965 à Beijing (Chine)
- Âge : 60 ans
- Nationalité : Américaine
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Consultante en propriété intellectuelle chez Nicopharm Pharmaceutical Solutions (depuis 2022) ; et
  - *Intellectual Property Manager* au sein de l'*Office of Innovation and Commercialization* de l'Université de Californie (San Diego) (2002-2022).
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Madame Shihong Nicolaou est titulaire ou porteur :
  - deux cent cinquante mille (250.000) actions ordinaires détenues par le biais du trust Nicolaou Family Trust, dont Madame Shihong Nicolaou est *Trustee*.

**D. Informations relatives à Monsieur Marc Le Bozec**

- Nom et prénom usuel : LE BOZEC Marc
- Date et lieu de naissance : le 19 septembre 1969 à Paris (75015)
- Âge : 55 ans
- Nationalité : Française
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Gérant de fonds chez Financière Arbevel (2014-2023) ;
  - Directeur général de CYTOO S.A. (depuis le 20 décembre 2024) ; et
  - Président de La Financière du Faouët SASU (conseil et investissement en technologie et en immobilier).
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Monsieur Marc Le Bozec est titulaire ou porteur : Aucune.

**E. Informations relatives à Madame Pascale Briand**

- Nom et prénom usuel : BRIAND Pascale
- Date et lieu de naissance : le 4 avril 1952 à Nantes (44000)
- Âge : 73 ans

- Nationalité : Française
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Forte implantation en région ouest :Présidente de Pornic Agglo Pays de Retz (depuis juillet 2024), Maire de la commune de Moutiers-en-Retz (depuis mars 2020), Présidente du CCAS de Moutiers-en-Retz (depuis mars 2020), et Présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz (depuis 2020).
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Madame Pascale Briand est titulaire ou porteur : 38.338.

**F. Informations relatives à Monsieur Jonathan Cool**

- Nom et prénom usuel : COOL Jonathan
- Date et lieu de naissance : 24 janvier 1959 à Perth (Australie)
- Âge : 66 ans
- Nationalité : Américaine et australienne
- Références professionnelles, activités professionnelles au cours des cinq (5) dernières années, fonctions en cours ou antérieurement exercées dans d'autres sociétés :
  - Directeur général d'Ultra High Materials, une entreprise américaine développant des matériaux cimentaires innovants depuis 2018.
- Emplois ou fonctions occupés au sein d'OSE Immunotherapeutics : Aucun.
- Nombre d'actions d'OSE Immunotherapeutics dont Monsieur Jonathan Cool est titulaire ou porteur : Aucune.